

Pour une université démocratique, plurielle et égalitaire

Conformément au décret du 22 septembre 2011 portant sur sa création, l'Université de Lorraine entre en vigueur le 1^{er} janvier 2012. Cela entraîne l'organisation d'élections aux futurs conseils centraux : Conseil d'administration (CA), Conseil scientifique (CS), Conseil de la formation (CF) et Conseil de la vie universitaire (CVU), ainsi qu'au Sénat académique et aux conseils de collègiums et de pôles scientifiques.

UNIVERSITE DE LORRAINE : TOUT EST À REPRENDRE...

Les présidents d'université, promoteurs de la fusion des quatre établissements lorrains, n'ont jamais pris le temps de répondre aux questions que nous leur posons : En quoi cette fusion va-t-elle améliorer les formations ? En quoi va-t-elle améliorer la recherche ? En quoi va-t-elle améliorer les conditions de travail et d'études ? Que fera-t-elle de mieux que ce que faisaient déjà les quatre établissements lorrains en termes de diversité des formations et de proximité des services ?

Le choix de la fusion comme sa mise en œuvre répondent à une logique de déconstruction méthodique du service public en général et de celui de l'enseignement supérieur et de la recherche en particulier. C'est cette même logique de déconstruction du service public qui s'est appliquée récemment à travers les projets en eX (Labex, Equipex, Idex) ou pour le tout dernier appel à projets Idefi (Initiatives d'excellence pour les formations innovantes). A chaque fois, comme c'est déjà le cas avec l'ANR ou l'AERES, il s'agit de confier les projets qui structurent les universités à quelques nommés et d'amoindrir, voire de supprimer, le poids des élus dans les instances. C'est effectivement ce qui se passe dans l'Université de Lorraine : toujours moins d'élus dans les conseils centraux, toujours plus de nommés. Cette mise à mal de la démocratie et de la transparence des décisions, nous voulons la combattre en nous présentant devant vous lors de ces élections.

Le mandat que les élus des listes *Pour une université démocratique, plurielle et égalitaire* sollicitent à travers votre vote est clair : il s'agit de redonner le pouvoir de proposition et de décision aux personnels, étudiants et usagers de l'université. Nous voulons stopper ce processus délétère pour l'enseignement supérieur et la recherche et proposer une autre façon de penser l'université à Metz et Nancy, en Lorraine et même au-delà. Pour nous, cela passe par le fait de :

- faire un bilan interne des conséquences des réformes successives (LMD, Pacte pour la Recherche, loi LRU) sur l'amélioration-détérioration des formations, de la recherche et des conditions de travail et d'études,
- reprendre le processus démocratique et collégial d'élaboration des projets pédagogiques et de recherche,
- battre en brèche les dérogations liées au statut de grand établissement,
- ne pas demander le passage aux RCE et rediscuter les critères de gestion,
- combattre la précarité des personnels et des étudiants en proposant un plan de stabilisation,
- concevoir et proposer une politique de gestion respectueuse des personnels et des étudiants et s'écartant de toute politique visant la rentabilité à court terme (évaluation, modulation).

1. Fonctionnement et objectifs d'un établissement lorrain unique... ou non

Nous ne nous accommodons pas de l'Université de Lorraine sous son statut de grand établissement qui est ce qui pouvait arriver de pire aux universités de la Région. Ainsi que chacun a pu l'expérimenter dans les dernières semaines et les derniers mois, ce statut s'accompagne d'une dérive autocratique et autoritaire inconciliable avec les missions de l'université publique dans la société telles que nous les concevons. Sur ce point, nous militerons pour l'abrogation du décret fondant l'Université de Lorraine et nous réinterrogerons en permanence les conditions de rapprochement des établissements lorrains ; un tel rapprochement doit être le résultat de consultations larges. Repenser l'organisation de l'université exige d'organiser un referendum de l'ensemble des personnels, étudiants et usagers sur les statuts de l'Université de Lorraine. En point d'urgence sur cette question, nous réviserons le règlement intérieur sur tous les points qui permettront de redonner du poids aux acteurs de la vie universitaire dans les instances.

2. Renoncement aux RCE (responsabilités et compétences élargies)

Les RCE, inscrites dans la loi LRU, bien loin de permettre l'autonomie des universités, sont un moyen de les soumettre aux politiques libérales et anti-démocratiques du gouvernement. Plusieurs établissements sont actuellement en grande difficulté financière, voire passent sous tutelle du rectorat. Demain, l'autonomie financière poussera les universités à faire des choix dramatiques : diminution du nombre de postes, et donc alourdissement de la charge de travail, fermeture de départements non rentables, et, à plus ou moins longue échéance, augmentation des droits d'inscription pour les étudiants. Il est absolument indispensable de rompre avec cette politique dévastatrice. Nous demanderons de renoncer au passage aux RCE.

3. Combattre la précarité et les méthodes managériales de gestion des personnels

Pour mener à bien sa mission de service public, l'université a besoin de personnels titulaires, dont l'avenir ne soit pas soumis aux aléas d'un statut précaire. Par ailleurs, il n'est pas acceptable que des personnels contractuels, enseignants comme BIATOS, ne bénéficient pas des mêmes conditions de travail et de rémunération que leurs collègues titulaires.

Le management par la menace (et par les primes) doit disparaître. Pas de modulation des services, pas de distinction sur des bases de publication (ni de production) des enseignants-chercheurs, abandon de la référence aux notations illégitimes de l'AERES pour la dotation des laboratoires, alignement sur les meilleures conditions de travail et de rémunération pour les BIATOS et non le contraire, pas de sanction sur le plan des carrières quand il n'y a pas mobilité en région, mesures pour l'égalité des carrières entre hommes et femmes...

4. Travailler collectivement à une politique des formations et de la recherche

La mission de l'université est de proposer des formations et des actions de recherche qui ne sont pas soumises à des critères de rentabilité ou à l'injonction de pouvoirs économiques ou politiques, mais qui soient en adéquation avec les préoccupations des personnels, étudiants et usagers. Il ne s'agit pas de figer les formations ni les structures de recherche, mais de réfléchir et décider collectivement sur ces points afin de faire vivre un réel service public d'enseignement supérieur et de recherche alliant diversité et proximité.

Engagements des élus

L'UNIVERSITÉ DE LORRAINE S'EST FAITE SANS CONSULTER VÉRITABLEMENT LES PERSONNELS, ÉTUDIANTS ET USAGERS DES ÉTABLISSEMENTS LORRAINS. SON ÉLABORATION SUR PAPIER A ÉTÉ RÉALISÉE AU PAS DE CHARGE. SON ÉLABORATION EN PRATIQUE DOIT SE FAIRE AVEC LES DIVERS ACTEURS CONCERNÉS, PAS À PAS, EN PRENANT APPUI SUR EUX ET À PARTIR D'UN BILAN RÉEL.

CE VOTE EST L'OCCASION D'EXIGER QUE LES CHOIX NE SE FASSENT NI SANS VOUS, NI CONTRE VOUS, MAIS AVEC VOUS.

**L'UNIVERSITÉ DE LORRAINE, POURQUOI PAS,
MAIS À CONDITION DE TOUT REPRENDRE...**

Listes soutenues par :



ObstinéEs